



Des mesures structurantes pour favoriser la justice sociale

Avis de la Coalition Main rouge dans le cadre des consultations prébudgétaires 2024-2025 du
ministère des Finances du Québec

31 janvier 2024

Présentation de la Coalition Main rouge

La Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics (devenue officiellement Coalition Main rouge en mars 2017) a été formée à l'automne 2009 suite à l'annonce du gouvernement libéral de l'époque d'intensifier le recours à la tarification des services publics et à l'austérité budgétaire pour assurer un retour rapide à l'équilibre budgétaire, dans la vague idéologique de « l'utilisateur-payeur ».

Une trentaine d'organisations sociales d'horizons divers, principalement des regroupement nationaux et régionaux, en sont actuellement membres. Ces groupes représentent des secteurs allant des centres de femmes aux personnes retraitées, en passant par les groupes œuvrant en consultation budgétaire et en consommation, les groupes de défense des droits et libertés, des syndicats indépendants, des conseil syndicaux régionaux, les associations étudiantes, les groupes de lutte contre la pauvreté et d'éducation populaire ou d'action communautaire autonomes, etc.

La déclaration de principes de la Coalition Main rouge est disponible en ligne¹.

¹ <https://www.nonauxhausses.org/declaration/>

Introduction

Au retour du congé des Fêtes, le ministre des Finances a lancé le processus annuel de consultation entourant l'élaboration du prochain budget du Québec. Si c'est en mars prochain que sera dévoilé le fruit du travail du ministre Girard, nous pouvons dès maintenant soulever d'importantes inquiétudes sur le processus de consultation lui-même.

Un fait saute aux yeux : le ministre sollicite d'abord et avant tout les avis de ceux et celles qui ont de bonnes chances d'être d'accord avec lui. C'est ce qu'il a fait ces derniers mois, en demandant les opinions, sous la forme de mémoires présentés à M. Girard et son équipe, d'un groupe restreint d'économistes. Parmi eux se trouvent bien entendu d'éminents chercheurs universitaires dont les travaux éclairent avec pertinence l'œuvre de planification budgétaire. Mais il s'y trouve aussi, de manière fort disproportionnée, des économistes associés à des institutions financières ou à des organismes de recherche dont les biais favorables à celles-ci sont manifestes.

Cela pourrait se comprendre et s'expliquer si, parallèlement, le ministre s'informait auprès de différentes sources plus variées et représentatives : groupes citoyens, organisations communautaires, syndicats, etc. ; mais force est de constater que ce n'est pas le cas. Le ministre semble ainsi se satisfaire d'un portrait partiel, autant que partial, de la situation, fortement influencé par les intérêts des banques et du monde des affaires, et non d'un dialogue social digne de ce nom.

Pire, les consultations publiques, notamment le questionnaire en ligne², sont résolument orientées pour invariablement confirmer les priorités gouvernementales. Ce n'est pas nouveau, les consultations sur la page web du ministère n'ayant jamais brillé par leur ouverture aux idées divergentes et aux débats. Cependant, cette année, il n'est même plus possible de sortir du chemin tracé en utilisant, par exemple, une case « autres considérations » afin de faire entendre un son de cloche un brin discordant. Une telle impossibilité de formuler une réponse qui n'est pas proposée par le gouvernement lui-même nous apparaît symptomatique d'une dérive anti-démocratique plus générale, que nous dénonçons par ailleurs avec véhémence.

On nous demande, par exemple, quelles devraient être les priorités du gouvernement lors du prochain budget. S'en suit une série de sept choix de réponses qui vont tous dans le sens de ce que le gouvernement affirme déjà vouloir faire. On suggère, par exemple, que Québec devrait réduire le fardeau fiscal des Québécoises et des Québécois. Impossible de répondre qu'au contraire, le gouvernement devrait œuvrer à augmenter les contributions fiscales des plus riches et des entreprises. Dans le même sens, on nous offre aussi de choisir l'option d'améliorer

²https://www.finances.gouv.qc.ca/ministere/outils_services/consultations_publicques/consultations_prebudgetaires/2024-2025/consultation.asp

le potentiel économique du Québec afin de relancer l'économie de manière durable. Mais il est impossible de dire au ministre qu'une relance durable passe d'abord par la lutte aux inégalités.

Si le gouvernement a été élu pour gouverner, il n'a pas été élu pour faire fi des opinions différentes des siennes. N'oublions pas que plus de la moitié des électeurs et des électrices n'ont pas voté pour la CAQ, qui prétend tout de même gouverner en leur nom aujourd'hui. La moindre des choses serait alors de mettre en place des consultations dignes de ce nom, ne serait-ce que pour que la diversité des idées et des opinions puisse s'exprimer et être prise en compte.

La Coalition Main rouge n'en considère pas moins qu'il est de son devoir de participer à l'exercice en cours. Nous ne saurions laisser le champ libre aux orientations proposées dans la consultation en ligne, celles-ci nous apparaissant dans une large mesure contraires aux intérêts de la vaste majorité des québécois et néfastes pour la justice et la cohésion sociales au Québec. Depuis plus de dix ans, la Coalition travaille à mettre de l'avant des mesures fiscales qui donneraient au gouvernement du Québec les moyens nécessaires afin d'assurer une vie décente à l'ensemble de la population ; ce n'est pas le désintérêt apparent de l'actuel gouvernement du Québec envers les opinions divergentes qui l'empêchera de continuer à le faire avec détermination.

Priorités 2024-2025

Dans un contexte d'inflation et de précarisation galopantes, il nous apparaît urgent de mettre en place des mesures assurant le renforcement du filet social et la redistribution de la richesse. Malheureusement, nous devons constater que les choix budgétaires récents du gouvernement (baisses d'impôts pour les mieux nantis, subventions massives à des multinationales milliardaires, ouverture à la privatisation à tout crin des services publics et parapublics, etc.) ne vont pas dans ce sens et contribuent au contraire à augmenter la précarité au sein de la population et les inégalités sociales au sein de la société. L'exemple du logement est patent, le projet de loi 31 illustrant à lieu seul la déconnexion profonde du gouvernement actuel des besoins réels de la population sur le terrain au moment où les coûts des loyers explosent et minent la capacité de très nombreux ménages de pourvoir à leurs besoins de base. Il en va de même avec les récentes réformes de la santé et de l'éducation qui, loin de s'en prendre aux défis réels vécus sur le terrain, répondent plutôt aux velléités centralisatrices et idéologiques de la CAQ, et son biais indéniable pour le secteur privé. Et que dire de la décision d'octroyer des millions de dollars à un équipe de hockey pour qu'elle vienne au Québec jouer deux matchs pré-saison, au moment même où de plus en plus de ménages doivent avoir recours aux banques alimentaires pour survivre ! Si les montants en cause dans ce dernier exemple ne sont pas immenses, il n'en demeure pas moins qu'une telle décision illustre la désinvolture et le détachement avec lesquels le gouvernement et son ministre des Finances abordent la crise dans laquelle nous nous enfonçons présentement.

Au contraire des orientations mises de l'avant par la CAQ, nous sommes d'avis qu'il est urgent de travailler à l'implantation de mesures qui permettront au gouvernement du Québec de disposer des subsides nécessaires afin de répondre aux besoins criants de la population. Qu'il s'agisse de l'itinérance et de l'insécurité alimentaire qui gagnent rapidement du terrain, de l'importante pénurie de logements qui affecte maintenant toutes les régions, de l'état précaire des réseaux de santé, d'éducation et de services de garde éducatifs à l'enfance, toutes des missions fondamentales de l'État, ainsi que du soutien insuffisant accordé aux organismes communautaires autonomes, entre autres, nous estimons que la toute première responsabilité du gouvernement est d'aller chercher les revenus nécessaires là où ils se trouvent, auprès des mieux nantis et des grandes entreprises, et de faire les choix qui s'imposent, à la faveur du renforcement notre filet social et du respect des droits fondamentaux de l'ensemble de la population.

Plusieurs mesures fiscales progressives permettraient de réinvestir dans les services publics et les programmes sociaux ainsi que dans la mission des groupes d'action

communautaire autonome. Instaurer un impôt sur le patrimoine du 1% des plus riches ; réinstaurer la taxe sur le capital pour les banques ; augmenter le nombre de paliers d'imposition ; imposer davantage les dividendes et les gains en capital, au même titre que les revenus de travail ; instaurer un régime public d'assurance-médicaments ; augmenter les impôts des grandes entreprises plutôt que de les diminuer : autant d'avenues que le gouvernement devrait selon nous emprunter pour lutter contre les inégalités sociales et éventuellement atteindre l'équilibre budgétaire sans recourir à des coupures et des compressions.

Sans entrer dans le détail de l'ensemble des mesures proposées par la Coalition Main rouge, qui permettraient d'augmenter d'au moins 14 milliards de dollars les revenus annuels du gouvernement du Québec, nous tenons à insister sur le mirage que représente la réduction du fardeau fiscal des Québécois, de même que son caractère électoraliste et démagogique. Ce n'est pas de chèques de quelques centaines de dollars et de baisses d'impôts dont la population québécoise a besoin, mais bien de mesures structurantes et de services qui assureront son bien-être de manière durable. Vous pouvez prendre connaissance de l'ensemble des mesures mises de l'avant par la Coalition, qui permettraient d'atteindre cet objectif, en consultant le document *Plus de 10 milliards de solutions pour une société plus juste*, en annexe du présent avis³.

Vous l'aurez donc compris, la Coalition ne saurait passer sous silence son profond désaccord avec toute politique qui consiste à accorder des baisses d'impôts qui bénéficient aux plus riches, à offrir des cadeaux fiscaux aux grandes entreprises, ou qui contribue à accroître les inégalités sociales. La priorité absolue devrait être donnée à la reconstruction d'urgence de notre filet social, alors même que les crises se multiplient au Québec et qu'une fracture sociale se profile.

³ <https://www.nonauxhausse.org/wp-content/uploads/10milliardsdesolutions2021.pdf>

Conclusion

Étant donné ce qui précède, la Coalition Main rouge vous invite donc à vous détourner de toute politique d'inspiration néolibérale, et de reconnaître que c'est ce modèle qui, de réforme en réforme, de coupure en coupure, nous a menés à la crise actuelle.

Ce n'est pas en nous dépossédant de nos services publics et en les privatisant, ce n'est pas en confiant la gestion de notre avenir collectif à des « top guns » du privé à qui l'on offre des salaires scandaleux, ce n'est pas en épousant la logique et les façons de faire du privé que le Québec se montrera à la hauteur de ses ambitions, mais bien en collectivisant le financement de notre filet social, en resserrant les mailles, en misant sur davantage de démocratie et en favorisant l'égalité entre toutes et tous.

Le bien-être collectif doit prendre le pas sur l'enrichissement d'une minorité d'individus ou d'entreprises. La vision sur laquelle vous devez fonder les choix politiques que vous ferez lors de l'élaboration du prochain budget doit reposer sur la justice sociale, garante du bien-être collectif et de la cohésion de toute la société québécoise : c'est là votre première responsabilité comme fiduciaire des avoirs collectifs du peuple québécois.

Annexe

Coalition Main rouge

Solutions fiscales et mesures de contrôle des dépenses proposées par la Coalition Main rouge Automne 2021

				Mesures de contrôle des dépenses	Revenus fiscaux suppl.
A. Améliorer la progressivité de l'impôt et revoir les dépenses fiscales des particuliers					
1	Établir 9 paliers d'imposition (paliers proposés)				2 500 M \$
	15 % = 0 \$ à 49 999 \$ À noter que le premier 15 532 \$ de revenu ne serait pas imposé (montant personnel de base -2020)	18 % = 50 000 \$ à 59 999 \$ 20 % = 60 000 \$ à 69 999 \$ 24 % = 70 000 \$ à 99 999 \$ 28 % = 100 000 \$ à 129 999 \$	32 % = 130 000 \$ à 149 999 \$ 34 % = 150 000 \$ à 199 999 \$ 36 % = 200 000 \$ à 249 999 \$ 38 % = 250 000 \$ et plus		
2	Abolir le crédit d'impôt sur les gains en capital des particuliers (sauf pour la résidence principale)			1 055 M \$	
3	Diminuer le plafond des REER (de 26 500 \$ à 18 000 \$)			540 M \$	
4	Réduire les crédits d'impôt pour dividendes			260 M \$	
5	Moduler la TVQ, imposer des taxes écologiques ou des taxes de luxe				409,5 M \$
6	Mettre fin à l'incorporation des médecins et revoir leur rémunération			1 000 M \$	
7	Taxer la richesse: un impôt sur le patrimoine du 1%				4 270 M \$
B. Rétablir un équilibre entre la fiscalité des particuliers et celle des entreprises					
8	Augmenter le taux provincial d'imposition des grandes entreprises à 13 % (actuellement à 11,9 %)				291 M \$
9	Augmenter la contribution fiscale des institutions financières notamment en rétablissant la taxe sur leur capital				862 M \$
10	Revoir les mesures fiscales destinées aux entreprises : Abolir le crédit d'impôt pour gain en capital (715 M \$) ; Éliminer les mesures permettant de reporter le paiement des impôts dus (501 M \$);			1 216 M \$	
11	Réduire les subventions aux entreprises			500 M \$	
12	Augmenter les redevances sur les ressources naturelles (dans le respect des revendications autochtones et en tenant compte du partage des revenus avec les communautés locales)				238,5 M \$
C. Mesures diverses¹					
13	Lutter contre l'évasion fiscale et l'évitement fiscal				686 M \$
14	Cesser de recourir aux agences de placement privées dans les institutions publiques de santé			113 M \$	
15	Adopter un régime entièrement public d'assurance médicaments			300 M \$	
16	Taxer le capital des fondations privées				280 M \$
GRAND TOTAL (revenus fiscaux + contrôle des dépenses) des sommes récupérées annuellement				14 521 M \$ (en millions \$)	